

Assemblée générale mixte du 6 mai 2014

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du mardi 6 mai 2014 et du Document de Référence 2013.

Les actionnaires de Kering sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte à Salle Wagram – 39, avenue de Wagram, 75017 Paris – le mardi 6 mai 2014 à 16h00.

L'avis de réunion préalable, comprenant l'ordre du jour de l'Assemblée, le projet des résolutions proposées au vote des actionnaires par le Conseil d'administration, ainsi que la description des principales modalités de participation et de vote à l'assemblée et d'exercice des droits des actionnaires, a été publié au BALO du 28 mars 2014.

L'avis de convocation sera publié au BALO du 11 avril 2014.

Les documents ou informations destinés aux actionnaires et relatifs à l'Assemblée générale ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont mis en ligne sur le site internet de la société : www.kering.com (rubrique Finance/ Assemblée générale).

Tout actionnaire peut demander par écrit, dans les conditions et délais précisés à l'article R.225-88 du Code de commerce, à la société Kering – Direction juridique – 10 avenue Hoche – 75008 Paris - de lui envoyer, à l'adresse postale indiquée par ses soins, les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Tout actionnaire peut, dans les conditions et délais précisés aux articles R. 225-89 et R. 225- 90 du Code de commerce, prendre connaissance, au siège social, 10 avenue Hoche – 75008 Paris, des documents et renseignements visés par ces articles.

Document de Référence 2013

Le Document de Référence 2013 a été déposé à l'Autorité des marchés financiers le mercredi 9 avril 2014. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Kering : www.kering.com (rubrique Finance).



Il comprend notamment le Rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne, les rapports des Commissaires aux comptes et les informations relatives aux honoraires de ces derniers.

À propos de Kering

Kering, qui figure parmi les leaders mondiaux de l'habillement et des accessoires, développe un ensemble de marques puissantes de Luxe et de Sport & Lifestyle : Gucci, Bottega Veneta, Saint Laurent, Alexander McQueen, Balenciaga, Brioni, Christopher Kane, McQ, Stella McCartney, Tomas Maier, Sergio Rossi, Boucheron, Dodo, Girard-Perregaux, JeanRichard, Pomellato, Qeelin, Puma, Volcom, Cobra, Electric et Tretorn. En encourageant l'imagination sous toutes ses formes, Kering permet à ses marques de réaliser leur potentiel de croissance et ouvre la voie à des méthodes plus durables. Présent dans plus de 120 pays, Kering a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 9,7 milliards d'euros et rassemblait plus de 35 000 collaborateurs au 31 décembre. L'action Kering (ex PPR) est cotée à Euronext Paris (FR 0000121485, KER.PA, KER.FP).

Contacts

Presse

| | | |
|----------------------|----------------------|---------------------------------|
| Paul Michon | +33 (0)1 45 64 63 48 | paul.michon@kering.com |
| Hélène Saint-Raymond | +33 (0)1 45 64 61 20 | helene.saint-raymond@kering.com |

Analystes/investisseurs

| | | |
|-----------------|-----------------------|----------------------------|
| Claire Roblet | + 33 (0)1 45 64 61 49 | claire.roblet@kering.com |
| Edouard Crowley | + 33 (0)1 45 64 63 28 | edouard.crowley@kering.com |

Site Internet : www.kering.com